



Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE



APPEL À CONTRIBUTION

REVUE 3SA - 03/25

**L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE FACE AUX REGARDS
CROISÉS DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**



UNIVERSITÉ
CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR



UNIVERSITÉ
GASTON BERGER
UNIVERSITÉ DE LA RÉGION DE SAINT-LOUIS



UNIVERSITÉ
ASSANE SECK
DE ZIGUINCHOR



Pour son troisième numéro à paraître en juillet 2025, l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK) lance un appel à contribution ouvert à tous les chercheurs, enseignants-chercheurs et étudiants, cette revue ne publie que les contributions originales qui n'ont pas fait l'objet de publication dans une autre revue. Les projets d'article peuvent être rédigés en Français et en Anglais.

CALENDRIER :

1. Date de lancement : **02 Décembre 2024**
2. Date limite de soumission : **28 février 2025**
3. Notification et retour d'expertise aux auteurs : **30 avril 2025**
4. Retour définitif des textes corrigés : **15 juin 2025**
5. Envoi des tirés à part (TAP) : **15 juillet 2025**
6. Mise en ligne : **30 juillet 2025**

Adresses de soumission : revue3sa@unchk.edu.sn

Les textes doivent être envoyés en version Word aux adresses électroniques suivantes : revue3sa@unchk.edu.sn

mansour.dia@unchk.edu.sn

moustapha.Indiaye@unchk.edu.sn

Contacts WhatsApp : **+221775797935**

CONTRIBUTION

Chaque soumission d'article doit être accompagnée des frais d'instruction d'un montant de **20.000 FCFA**, en sus de l'acquittement des frais de publication d'un montant de **25000 F Cfa** payable à l'issue de l'instruction, si l'article est retenu. Ces frais doivent être envoyés par Western Union, Money Gram, Ria, Orange Money ou Wave aux numéros suivants : **00221-77-579-79-35/ 00221-77-152-82-00**

Instructions aux auteurs : ref. Normes CAMES (APA)

ARGUMENTAIRE

Aujourd'hui, les technologies du numérique et l'intelligence artificielle occupent une place centrale dans le quotidien des hommes, modifiant profondément les manières de vivre, d'apprendre, d'interagir, de communiquer et de travailler. Qu'il s'agisse d'Internet, de smartphones, d'objets connectés ou des réseaux sociaux, ces nouveaux outils impactent tous les aspects de la vie, offrant une accessibilité à l'information sans précédent et des possibilités d'interactions presque infinies. Il n'est plus à douter que n'eût été l'utilisation massive des technologies du numérique et de l'intelligence artificielle, la planète toute entière, face à la virulence de la pandémie de la COVID-19, avec les cycles de confinement longs et répétitifs, les fermetures tous azimuts de frontières ainsi que les mesures barrières, serait entrée dans une léthargie totale. Considérée à juste titre comme ayant la capacité à imiter les fonctions cognitives humaines comme l'apprentissage et la résolution de problèmes, l'intelligence artificielle charrie du fait de ses avancées spectaculaires et du champ presque infini de ses possibles tout un imaginaire conduisant certains à l'imaginer comme étant une machine dotée de conscience et de libre arbitre, mais la réalité est tout autre. En effet bien qu'étant omniprésentes dans la vie des hommes via les assistants



vocaux, les diverses applications de l'intelligence artificielle sont encore loin de comprendre le monde de la même manière que les êtres humains, et il faut bien l'admettre, elles ne performant que sur des tâches préalablement définies et ne peuvent fonctionner que sur la base de règles précises édictées par l'intelligence humaine. Il faut tout de même reconnaître que malgré ces limites, les avancées significatives de l'intelligence artificielle témoignent de son potentiel, des espoirs qu'elle suscite ainsi que des craintes liées à son utilisation. Ainsi est-il établi que l'intelligence artificielle est devenue un enjeu organisationnel, économique, technologique, mais aussi sociétal et philosophique pour toutes les sociétés humaines.

Sous ce rapport, il est essentiel de croiser les regards pour mieux comprendre les multiples défis que pose l'immersion de l'intelligence artificielle dans la vie quotidienne des sociétés et, c'est à ce titre, que cet appel à contribution entend explorer les opportunités et les défis qu'elle pose notamment en ce qui concerne ses atouts, les inégalités d'accès, à quoi s'ajoutent les questions éthiques liées à leur usage à savoir : la protection des données personnelles, la vie privée, la surveillance, le respect des droits humains qui sont au cœur des

débats autour de sa toute-puissance. Dans la lignée des travaux consignés dans l'indication bibliographique sur l'intelligence artificielle, les articles attendus pour ce numéro thématique pourraient interroger les mutations induites par l'intelligence artificielle et sur ses conséquences, l'adaptation des individus et des organisations face à ces mutations, les nouvelles catégories d'acteurs ainsi que les nouveaux comportements qui émergent du fait des transformations du numérique et des avancées de l'intelligence artificielle, des changements dans les modes de vie des individus ainsi que les transformations qu'elles engendrent ou qui en découlent, de ses limites et dangers, des mesures de contingentement ou de régulation applicables. Aussi les contributions peuvent s'inscrire dans les six (6) axes déclinés ci-dessus, mais qui ne sont pas limitatifs.

1. Personnalisation de l'apprentissage : opportunités et défis

L'introduction de l'intelligence artificielle dans l'enseignement apparaît comme étant une réelle opportunité dans l'acquisition de ressources documentaires et la personnalisation de l'apprentissage (CSE, 2020; Perkins, 2023). Cependant si l'intelligence artificielle permet une approche plus personnalisée de l'enseignement en facilitant l'adaptation de la formation aux besoins spécifiques des apprenants (Luckin et al., 2016), cette personnalisation soulève des inquiétudes majeures. Parmi celles-ci, l'on peut noter l'impact négatif sur le développement de la pensée critique des apprenants (Selwyn, 2019), l'exacerbation de la distance émotionnelle vis-à-vis des enseignants induite par une diminution des interactions et le risque de perte d'autonomie intellectuelle dû à la sur-utilisation de l'intelligence artificielle qui a tendance à rendre les apprenants dépendants de solutions automatisées (Heath, 2020). Quel est l'impact de l'intelligence artificielle sur le développement de la pensée critique chez les apprenants dans un contexte éducatif ? Dans quelle mesure l'intelligence artificielle contribue-t-elle à accroître la distance émotionnelle entre les enseignants et les apprenants et quels

effets peuvent en découler ? Comment la personnalisation de l'apprentissage au moyen de l'intelligence artificielle affecte-t-elle l'autonomie intellectuelle des étudiants ? Quels sont les risques liés à une dépendance croissante des apprenants envers les solutions automatisées dans leur processus d'apprentissage ?

2. Fracture numérique : risques d'inégalités croissantes

Déployée dans certaines conditions, en particulier dans un contexte où les établissements d'enseignement et les apprenants disposent d'infrastructures technologiques inadéquates et de moyens financiers limités, l'intelligence artificielle peut exacerber les inégalités d'accès aux opportunités qu'offre l'intelligence artificielle. Le constat révèle que, dans de pareilles situations, seules les institutions financières les mieux dotées en ressources financières, humaines et technologiques peuvent tirer pleinement profit de ces outils avancés, élargissant ainsi la fracture numérique entre les universités (Van Dijk, 2020). Cette situation met en péril la capacité des universités les moins avantagées à rivaliser sur la scène académique locale, régionale et mondiale, renforçant ainsi de fait la domination des grandes institutions universitaires. Eubanks (2018) comme Noble (2018) montrent que les systèmes d'intelligence artificielle sont souvent discriminatoires à l'égard des minorités et des personnes à faible revenu particulièrement ceux issus de milieux défavorisés. Dans quelle mesure l'utilisation différenciée de ces outils numériques chez les acteurs du système universitaire peut-elle creuser le fossé existant et renforcer la domination des institutions les mieux dotées et exacerber la fracture numérique ? Par ailleurs, de quelle façon les biais intrinsèques à certains algorithmes sont-ils susceptibles d'affecter de manière disproportionnée les individus provenant de milieux défavorisés ? Comment les universités aux ressources plus limitées peuvent-elles prétendre à une place de choix sur la scène académique face aux établissements financièrement avantagés, en mesure de tirer

pleinement parti des potentialités offertes par l'intelligence artificielle ?

3. Évaluation académique et intelligence artificielle, entre authenticité, fiabilité et équité

Face à l'utilisation abusive par les apprenants de certaines applications de l'intelligence artificielle comme Chatgpt, Gemini, Smodin et autres, les enseignants sont de plus en plus désarmés pour s'assurer de l'authenticité des productions scientifiques (essais, devoirs, rapports, mémoires, thèses, etc.) des apprenants et en conséquence de la validité des différentes formes d'évaluation de leurs enseignements qu'elle soit diagnostique, formative ou sommative. En effet, les générateurs de texte complexes font qu'il est aujourd'hui de plus en plus difficile pour les enseignants de déterminer si les étudiants ont effectué les évaluations de manière indépendante, sans recourir à l'intelligence artificielle et sans plagiat (Crawford, Cowling et Allen, 2023; Gimpel et al., 2023). O'Neil, (2016) démontre que la sophistication de certains algorithmes d'intelligence artificielle entraînés sur différentes données peut produire des résultats convaincants, rendant la détection du plagiat moins fiable. Comme le soulignent (Murugesan et Cherukuri, 2023), « dans un contexte académique, certains systèmes d'intelligence artificielle générative peuvent, entre autres, produire de courts essais, faire des examens, élaborer des plans de cours, corriger des copies, répondre à des questions, générer du code informatique, résumer des textes, créer de nouvelles images ou synthétiser de la musique ». Compte tenu de la montée en puissance de l'intelligence artificielle, comment évaluer les acquis et les compétences des apprenants ? Comment garantir une évaluation juste et impartiale et maintenir l'intégrité académique ? Que faire face aux présomptions de plagiat et aux soupçons généralisés qui contraignent les enseignants à adopter des postures parfois d'hyper vigilance et de contrôle pouvant porter atteinte à leur rôle originel d'enseignant et de pédagogue ?

4. Surveillance et confidentialité : les dangers de l'intelligence artificielle

Il y a trois décennies, Gilles Deleuze (1990) décrivait déjà le passage de la société disciplinaire (Foucault, 2005) à la société de contrôle caractérisée par l'importance de l'automatisation informatique. Certes la majorité des pays n'en est pas encore au système du crédit social chinois qui, par son ampleur et sa portée, a permis à l'État chinois de contrôler via l'intelligence artificielle chaque aspect de la vie de ses citoyens, mais à travers le continent, plus d'une douzaine de pays africains ont, en partenariat avec des entreprises chinoises, déployé des dispositifs de surveillance au cours des dernières posant ainsi des défis aux libertés, normes et pratiques démocratiques.

En facilitant la surveillance de masse, l'intelligence artificielle suscite des inquiétudes croissantes quant à l'utilisation des données personnelles (Kshetri, 2023; Derico, 2023) et la protection de la vie privée des citoyens. Zuboff (2019), pour sa part, met en garde contre le capitalisme de surveillance dont l'utilisation des données personnelles à des fins de contrôle érode la confiance entre les institutions et les citoyens. Comment le développement de l'intelligence artificielle affecte-t-il le passage d'une société disciplinaire à une société contrôlée, et quel impact a-t-il sur la liberté individuelle ? Dans quelle mesure le déploiement de dispositifs de surveillance à intelligence artificielle menace-t-il les libertés ainsi que les normes et pratiques démocratiques ? Quels risques la surveillance de masse basée sur l'intelligence artificielle fait-elle peser sur la protection des données personnelles et de la vie privée des citoyens ? Comment le capitalisme de surveillance, renforcé par l'utilisation des données personnelles à des fins de contrôle, affecte-t-il la confiance entre les institutions et les citoyens ?

5. Intelligence artificielle et fausses nouvelles : défis pour la démocratie et la confiance sociale

L'émergence de l'intelligence artificielle (IA) dans la société moderne suscite de plus en plus d'inquiétudes, notamment en ce qui concerne la propagation des Fake news (Farkas et Schou, 2018, 2019) qui fragilise la démocratie, la confiance institutionnelle, en raison de la production de contenus sophistiqués qui rendent difficile la détection des fausses nouvelles (Mounk 2018). En dévoilant les capacités d'imitation illimitées de l'intelligence artificielle, Garry Kasparov comme O'Neil (2016) soulignent comment ces algorithmes, sur la base de données biaisées, propagent de fausses nouvelles dont la viralité est amplifiée par les réseaux sociaux. En effet, par la création de « bulles d'informations » et la désinformation (Tufekci, 2017), ces algorithmes exacerbent la polarisation politique (Parisier, 2011). C'est pour pallier ces dérives que Fukuyama (2020) plaide pour une réglementation stricte à la suite de Crawford et Whittaker (2021) qui soulignent la nécessité d'une éducation à la citoyenneté en vue de renforcer le contrôle démocratique de l'intelligence artificielle. Comment l'émergence de l'intelligence artificielle pourrait-elle conduire à la propagation des fake news et à la fragilisation de la démocratie ? Comment les algorithmes d'intelligence artificielle basés sur des données biaisées exacerbent-ils la désinformation et la polarisation politique dans la société moderne ? Quel impact les « bulles informationnelles » générées par les algorithmes d'intelligence artificielle peuvent-elles avoir sur la perception des faits et la confiance des citoyens dans les institutions ? Comment la mise en œuvre d'une réglementation stricte et l'éducation à la citoyenneté peuvent-elles aider à renforcer le contrôle démocratique sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la lutte contre la désinformation ?

6. Intelligence artificielle et télétravail

Les problématiques soulevées par l'intelligence artificielle et le télétravail touchent de multiples aspects sociaux, économiques et éthiques, et modifient les frontières traditionnelles du travail. Ces aspects ressortent largement des travaux de Brynjolfsson et McAfee (2014) qui soulignent que l'intelligence artificielle, en automatisant des tâches répétitives, entraîne une polarisation de l'emploi et constitue une menace pour les travailleurs avec un profil peu qualifié du fait de l'obsolescence des connaissances. Du fait de cette situation, qui accentue la pression sur les travailleurs, ces derniers sont obligés de réorienter ou de réactualiser en permanence leurs compétences pour s'adapter aux nouvelles technologies et continuer à travailler en distanciel. Ne pouvons-nous pas parler alors d'une forme de panoptisme pour reprendre Foucault puisque certains outils numériques en donnant la possibilité aux employeurs de suivre de près les activités et la productivité de leurs employés à distance font presque de l'intrusion dans leur vie privée Zuboff (2019). Ce faisant, se crée un climat de méfiance où les employés se sentent observés en permanence ; ce qui peut nuire à leur bien-être psychologique. Pour illustrer l'impact psychologique de cette surveillance, Méda (1998) révèle comment le télétravail, en effaçant les frontières entre la vie personnelle et la vie professionnelle, en créant l'instabilité professionnelle et l'isolement social par la réduction des relations personnelles, l'individu pouvant travailler de n'importe où et à tout moment, peut dès lors constituer un risque pour la santé mentale et engendrer un sentiment de fragmentation identitaire et une perte du sens du travail. Comment l'automatisation des tâches par l'intelligence artificielle affecte-t-elle la polarisation de l'emploi et menace-t-elle les postes peu qualifiés ? Quelles sont les implications de la nécessité pour les travailleurs de réorienter et de réactualiser en permanence leurs compétences face à l'évolution rapide des technologies ? En quoi la surveillance des employés à distance, facilitée par des outils numériques,

crée-t-elle un climat de méfiance et affecte-t-elle le bien-être psychologique des travailleurs ? Comment le télétravail, en brouillant les frontières entre vie personnelle et professionnelle, contribue-t-il à l'isolement social et à la fragmentation identitaire des individus ?

Bibliographie indicative

- Anctil D., 2023, « L'éducation supérieure à l'ère de l'IA générative », Pédagogie Collégiale, vol. 36, no 3, Printemps-été, p. 66-76.
- Azaroual F., 2024, « L'Intelligence Artificielle en Afrique : défis et opportunités », Policy brief, 23/24.
- Brynjolfsson E., et McAfee A., 2014, The Second Machine Age: Work, Progress, and Prosperity in a Time of Brilliant Technologies (La deuxième ère des machines : travail, progrès et prospérité dans une époque de technologies géniales), W. W. Norton & Company.
- Bussièrès Mc, F. 2023, « Face au plagiat, des professeurs appellent à un moratoire sur le développement de l'IA », Ici Radio-Canada.
- Collin, S. et Marceau E., 2023, « Enjeux éthiques et critiques de l'intelligence artificielle en enseignement supérieur », Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale, vol. 24, no 2.
- Crawford J., Cowling M., et Kelly-Ann A., 2023, « Leadership is Needed for Ethical ChatGPT: Character, Assessment, and Learning Using Artificial Intelligence (AI) », Journal of University Teaching & Learning Practice, vol. 20, no 3.
- COMES, 2019, Étude préliminaire sur l'éthique de l'intelligence artificielle. Etude préliminaire, Paris, UNESCO
- Dahmani, A. 2018, « Les technologies numériques dans les pays en développement. Quel paradigme ? Communication, technologies et développement », 6. <https://doi.org/10.4000/ctd.437>

- Dehouche N., 2021, «Plagiarism in the Age of Massive Generative Pre-trained Transformers (GPT-3) », *Ethics in Science and Environmental Politics*, vol. 21, p. 17-23.
- Desaulniers M.-P. et Jutras F., 2016, *L'éthique professionnelle en enseignement : fondements et pratiques*, 2e éd., Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Derico, Ben 2023, « ChatGPT Bug Leaked Users' Conversation Histories.», BBC, 22 March,
- Diop, A. 2020, juillet 20, « Il y a urgence à penser une stratégie numérique à l'échelle de l'Afrique ». *Le Monde*. <https://urlz.fr/eHBq>
- Déclaration finale du Forum sur l'intelligence artificielle en Afrique, 2018, UNESCO. https://en.unesco.org/sites/default/files/ai_outcome-statement_africa-forum_fr.pdf
- Deleuze G., 1990, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », *L'Autre Journal*, n°1
- D-V., D. 2023, « Il autorise ses étudiants à utiliser ChatGPT dans leurs travaux universitaires. », *Le Journal de Québec*, mars.
- Eubanks V., 2018, *Automating Inequality: How High-Tech Tools Profile, Police, and Punish the Poor*, New York: Picador, St Martin's Press
- Farkas J., Schou J., 2019, *Post-Truth, Fake News and Democracy Mapping the Politics of Falsehood*, New-York, routledge
- Fukuyama F., Richman B., Goel A., 2021, « How to save Democracy from Technology, Ending Big Tech's Information Monopoly », *Foreign Affairs* Jan.-Febr.
- Gaudreau H. et M.-M. Lemieux 2020, *L'intelligence artificielle en éducation : un aperçu des possibilités et des enjeux : études et recherches*, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 26 pages.
- Gimpel H., Hall K., Decker S., et al., 2023, *Unlocking the Power of Generative AI Models and Systems such as GPT-4 and CHAPGPT for Higher Education: A Guide for Students and Lecturers*, Stuttgart (Germany), University of Hohenheim, 46

- p.
- Kiyindou A., 2019, Intelligence Artificielle : Pratiques et enjeux pour le développement. L'Harmattan.
 - Kshetri N., 2023, «Cybercrime and Privacy Threats of Large Language Models», IT Professional, vol. 25, n 3, p. 9-13.
 - Noble S. U., 2018, Algorithms of oppression: How search engines reinforce racism, New York University Press.
 - Meda D., 2016, L'avenir du travail: sens et valeur du travail en Europe, Document de recherche de l'OIT n°18
 - Murugesan S. et Cherukuri A. K., 2023, « The Rise of Generative Artificial Intelligence and Its Impact on Education: The Promises and Perils », Computer, vol. 56, no 5, p. 116-121.
 - Pariser E., 2011, The Filter Bubble. What the Internet Is Hiding from You, New York, Penguin Press.
 - Sennett R., 1998, "Corrosion of Character: The Personal Consequences of Work in the New Capitalism", New York: W.W. Norton and Co
 - Tufekci Z., 2018, « YouTube, the Great Radicalizer », The New York Times.
 - Union africaine, 2020, Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique (2020- 2030) Addis-Abeba.
 - Zuboff S., 2019, The Age of Surveillance Capitalism The Age of Surveillance Capitalism : The Fight for a Human Future at the New Frontier of Power Hardcover

DIRECTEUR DE PUBLICATION

DIEYE Mouhamed Moustapha, professeur titulaire, FLSH-UCAD

COMITÉ SCIENTIFIQUE DE LECTURE

ADAMOU Amadou Saïbou, professeur titulaire, Université Abdou Moumouni-Niaméy (Niger)

BA Ousmane, maître de conférences, INSEPS-UCAD (Sénégal)

BAO Ibrahima, maître de conférences, UFR LSH-UGB

CAMARA El hadji Malick SY, maître de Conférences, FLSH-UCAD
DADIE Djah Célestin, professeur titulaire, Université Alassane
OUATTARA, Bouaké (Côte -d'Ivoire)
DIA Mouhamadou Mansour, maître de conférences, PLSHE-
UNCHK
DIALLO El Hadji Samba, professeur, Université Georges Washington
de Saint-Louis/Missouri (USA)
DIALLO Mamadou Saliou, professeur titulaire, ISSEG (GUINEE)
DIALLO Souleymane, maître de conférences, INSEPS-UCAD
DIEDHIOU Paul, maître de conférences, UFR SES-UASZ
DIOP Amadou Sarr, maître de conférences, FASTEF-UCAD
DIOUF Samba, maître de Conférences, FLSH-UCAD
FAYE Sylvain Landry, professeur titulaire, FLSH-UCAD
GOMIS Souleymane, professeur titulaire, FLSH-UCAD
HANE Fatoumata, maître de conférences, UFR SES-UASZ
LAHOUARI Touati, professeur titulaire, EHESS-Paris (France)
NDAO Mor, professeur titulaire, ETHOS-UCAD
NDIAYE Alfred Inis, professeur titulaire, ULSH-UGB
NDIAYE Lamine, professeur titulaire, FLSH-UCAD
NDOYE Tidiane, maître de Conférences, FLSH-UCAD
NIANE Boubacar, professeur titulaire, FASTEF-UCAD
PERREAULT Jean-Philippe, Professeur agrégé, Université Laval
RANDRIAMASITIANA Gil Dany, Professeur titulaire, Université
d'Antananarivo, Madagascar



Cité du savoir - Diamniadio
Ouest Foire, Immeuble Ousmane DIOP



+221 30 108 4153



BP 15126 Dakar - Fann



www.unchk.sn



Foo nekk foofu la